

**JARDIN COLLECTIF "LA TOMATE JOYEUSE"**

**INFORMATIONS FINANCIÈRES**

**31 DÉCEMBRE 2024**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de mission de compilation	1
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5

## **RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION**

Aux membres de  
**JARDIN COLLECTIF "LA TOMATE JOYEUSE"**

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de **JARDIN COLLECTIF "LA TOMATE JOYEUSE"** au 31 décembre 2024, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé plusieurs écritures de régularisation.

**Par Alain Picard, CPA**

Québec, le 26 mars 2025

# JARDIN COLLECTIF "LA TOMATE JOYEUSE"

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Page 2

	2024	2023
<b>PRODUITS</b>		
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	25 000 \$	- \$
Aide financière fédérale	5 401	6 298
Autofinancement	1 578	1 023
Aide financière provinciale	2 500	2 500
Revenus de location	2 680	2 505
Autres revenus	1 336	1 024
Dons	69	898
Fonds d'aide au développement du milieu - Desjardins	6 000	1 500
Aide financière municipale	3 511	1 996
	<b>48 075</b>	<b>17 744</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	9 870	254
Entretien et réparations	9 288	2 893
Outil et matériaux	4 970	2 744
Dépenses jardin communautaire	2 119	1 633
Honoraires professionnels	1 840	1 530
Frais d'administration	1 099	851
Semences	1 129	712
Dépenses liées au miel	533	382
Publicité	1 217	374
Plantes	1 078	285
Assurances	292	268
Fonds d'aide au développement du milieu	-	266
Location de matériel	224	36
Frais de déplacement	-	20
Intérêts et frais bancaires	75	94
Amortissement des immobilisations corporelles	2 821	2 794
	<b>36 555</b>	<b>15 136</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>11 520 \$</b>	<b>2 608 \$</b>

**JARDIN COLLECTIF "LA TOMATE JOYEUSE"****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Page 3

	<b>Investi en immobilisat ions</b>	<b>Non affecté</b>	<b>2024 Total</b>	<b>2023 Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>12 840 \$</b>	<b>20 420 \$</b>	<b>33 260 \$</b>	<b>30 652 \$</b>
Excédent des produits sur les charges	(2 821)	14 341	11 520	2 608
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>10 019 \$</b>	<b>34 761 \$</b>	<b>44 780 \$</b>	<b>33 260 \$</b>

# JARDIN COLLECTIF "LA TOMATE JOYEUSE"

## BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Page 4

	2024	2023
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	35 240 \$	30 892 \$
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	10 018	12 839
	<b>45 258 \$</b>	<b>43 731 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	478 \$	471 \$
Subventions reportées	-	10 000
	<b>478</b>	<b>10 471</b>
<b>ACTIF NET</b>		
NON AFFECTÉ	34 761	20 420
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	10 019	12 840
	<b>44 780</b>	<b>33 260</b>
	<b>45 258 \$</b>	<b>43 731 \$</b>

Approuvé par,

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date

**1. STATUT**

L'organisme est régi en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec., il est un organisme de bienfaisance et est exempté d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il exploite des jardins collectifs permettant aux personnes et aux familles en situation de vulnérabilité, de mieux s'alimenter à moindre coût.

**2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ APPLIQUÉE À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES COMPILÉES**

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- Produits comptabilisés lorsque les services sont rendus ou les biens sont livrés;
- Produits de dons et subventions comptabilisés lorsque reçus;
- Immobilisations corporelles amorties selon la méthode présentée à la note 3;
- créditeurs et frais courus.

**3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bacs adaptés	7 012 \$	7 012 \$	- \$	1 001 \$
Serre - Vignoble	13 121	6 954	6 167	7 479
Système d'irrigation	2 517	1 092	1 425	1 677
Cabanon - HC	4 610	2 184	2 426	2 682
	<b>27 260 \$</b>	<b>17 242 \$</b>	<b>10 018 \$</b>	<b>12 839 \$</b>

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Taux
Bacs adaptés	7 ans
Serre - Vignoble	10 ans
Système d'irrigation	10 ans
Cabanon - HC	18 ans